

VIVRE ENSEMBLE

Évolution de la solidarité humaine

Alors que la compétition, la compétitivité et la concurrence semblent être les fers de lance des sociétés actuelles, il s'avère à l'analyse que c'est plutôt la solidarité qui mène l'espèce humaine. Comment a-t-elle évolué ? Comment se manifeste-t-elle actuellement ?

A l'origine, les groupes humains sont fondés sur un lien de sang ou de parenté (familles, clans, tribus) ou d'affiliation (amis, compatriotes, collègues, association, confrérie, commune, nation). Au sein de ces groupes, la solidarité est une obligation réciproque d'aide, d'assistance, de collaboration... d'abord pour la défense contre des agressions ou des oppressions, puis pour l'alimentation ou le secours, ensuite pour l'entraide et la coopération. C'est la réciprocité qui différencie la solidarité de l'altruisme, la générosité, la charité.

Point de vue des scientifiques

Depuis que l'homme est homme, il y a des liens de solidarité précise

Valérie Delattre, archéoaanthropologue de l'INRAP¹.

En témoignent les os de nos lointains ancêtres où sont inscrits les soins prodigués aux malades, aux plus faibles : trépanation, création d'appareillages, réduction de fracture. *Une chaîne de solidarités au service de la personne en situation de vulnérabilité* était déjà bien présente à l'époque. Pablo Servigne, biologiste, repère avec humour « L'entraide entre bactéries pour former des cellules, puis entre cellules pour former un corps, puis avec d'autres espèces vivantes pour se nourrir, et avec d'autres humains pour grandir et pour transmettre la culture. Nous sommes l'entraide incarnée. Il rappelle aussi que dans les milieux les plus hostiles, l'entraide est spontanée chez les êtres vivants, y compris chez l'être humain et ajoute que dans la nature, ceux qui ne s'entraident pas meurent les premiers, tout simplement. Ceux qui survivent ne sont pas forcément les plus forts, ce sont ceux qui s'entraident ».

Point de vue des philosophes

Émile Durkheim (1858-1917), dans son livre *De la division du travail social* défend le principe selon lequel la société reste cohésive par deux

forces unitaires. L'une est la relation de points de vue similaires partagés (la famille, les valeurs, les croyances) qu'il nomme *solidarité mécanique*, l'autre est la division du travail social et professionnel, spécialisé mais complémentaire, qui rend les activités humaines dépendantes, appelée *solidarité organique* qui a recours à la conscience collective, mais implique une plus grande autonomie et une conscience individuelle plus libre.

Peter Kropotkin (1842-1921) dans un livre intitulé *Le mutualisme : un facteur d'évolution* (1902) souligne le lien entre biologie et sociologie : il définit la coopération, le soutien mutuel,

comme un instinct de solidarité, un mécanisme de survie et un facteur d'évolution des institutions des sociétés humaines.

Puis, Élie Faure dans *L'esprit des formes* (1927) insiste : « Qu'on le sente ou non, qu'on le veuille ou non, une solidarité universelle unit tous les gestes et toutes les images des hommes, non seulement dans l'espace, mais aussi et surtout dans le temps ».

De même, pour Edgar Morin : « L'humanisme ne saurait plus être

porteur de l'orgueilleuse volonté de dominer l'Univers. Il devient essentiellement celui de la solidarité entre humains, laquelle implique une relation ombilicale avec la nature et le cosmos ». Cynthia Fleury ajoute : « Il n'est pas seulement question de don et de contre-don : à partir du moment où les individus ne produisent pas de la solidarité, ils tombent malades, c'est une vérité clinique ».

Pratique de la solidarité dans le monde

Depuis 1980, l'ONG *Solidarités Internationales* apporte une aide ponctuelle ou pérenne aux personnes frappées par les conflits, violences, épidémies, catastrophes naturelles et climatiques, effondrements économiques, en couvrant leurs besoins essentiels : boire, manger et s'abriter. En





Afrique du Sud, le réseau *Solidarité* rassemble un ensemble d'organisations dans le but de promouvoir l'autosuffisance des Afrikaners et de défendre leurs intérêts en tant que minorité ethnique. À travers le monde, de nombreux syndicats portent ce nom : *Solidarność* en Pologne, l'*Union syndicale Solidaires* en France, *Solidariteit* en Afrique du Sud.

Solidarité politique

Des partis politiques ont la solidarité pour bannière au Brésil, en Écosse, en Suisse, en Ukraine et en Russie. En France, l'État crée, en 1956, le *Fonds National de Solidarité* qui verse une allocation aux personnes âgées dont le montant de ressources est inférieur au minimum vieillesse. Dans le vocabulaire administratif, législatif et gouvernemental, le mot « solidarité » a un sens restreint puisqu'il exclut toute notion de mutualité ou de réciprocité. Il est utilisé pour désigner des prélèvements obligatoires sans contrepartie. Par exemple, l'Impôt de solidarité (1945) permet à l'État d'affronter une situation de crise ou de financer un secteur de l'économie frappé par la conjoncture, par exemple l'impôt sécheresse (1976), ou encore un régime social déficitaire (1987). Autre exemple, l'Allocation de Solidarité Spécifique (1984) est une allocation versée aux personnes qui n'ont plus droit à l'assurance chômage. Les hommes politiques justifient *ces devoirs de solidarité* par une augmentation des inégalités sociales sans proposer une réelle redistribution des richesses. Il est notoire que l'idée de compétition, mythe institutionnalisé depuis près de deux siècles, se renforce depuis un demi-siècle avec la montée du néo-libéralisme

économique qui entraîne la concentration du profit, la marginalisation des plus faibles, la surconsommation destructrice des ressources naturelles.

La solidarité stimulée par les changements en cours ?

Depuis le *Sommet de la Terre* de Rio, la solidarité envers les générations futures et la solidarité écologique sont de nouveaux éléments de langage révélateurs. Le concept de solidarité écologique permet la prise de conscience des interdépendances fonctionnelles écologiques et sociales, des besoins de transparence pour lutter contre les inégalités et injustices environnementales, des limites de la biosphère et de l'importance de borner collectivement nos activités. Ainsi, elle repose sur une éthique de la responsabilité et de la précaution, et participe à la transition vers un nouveau contrat naturel dans lequel les limites de l'action humaine sur la nature seront définies juridiquement. En premier cas, ce principe a été utilisé pour la protection des espèces dans l'ordonnance du Conseil d'État du 11 septembre 2020 qui a suspendu la chasse à la tourterelle des bois pendant la saison 2020-21.

Les défis de la transformation des usages, du vieillissement de la population, de la démographie hors norme, des changements environnementaux et climatiques, d'une pandémie mondiale, semblent donc forcer l'émergence d'un nouveau modèle. Pour Denis Thomas, président du Réseau APA orienté vers l'Économie Sociale et Solidaire dans les domaines social, médico-social et sanitaire, il s'agit d'un passage d'une société des biens à une société du lien, ce que Pablo

Servigne et Gauthier Chapelle appellent *l'âge de l'entraide* : « Il est certain que les groupes les plus coopératifs survivront aux tempêtes, comme cela a été le cas pendant des millions d'années. Les tempêtes qui arrivent annoncent tout simplement la fin de l'individualisme ».

Au-delà des solidarités traditionnelles, comme au sein de la famille, qui sont bien vivantes, la lutte contre le coronavirus a fait naître des actions de solidarité inédites de voisinage et des actions municipales de soutien aux administrés. À cette occasion, les nouvelles technologies ont démultiplié les liens sociaux, mais aussi creusé la *fracture numérique* approfondissant les fractures sociales existantes : les personnes seules, âgées, fragiles, toutes celles qui ne sont pas connectées, souffrent plus que les autres de la rupture des liens sociaux. Depuis mars 2020, le site de l'État *solidarite-numerique.fr*, propose d'aider et de conseiller les personnes éloignées du numérique.

Solidarité vecteur de paix

En attendant la fraternité qui décore avec audace nos frontons, nous pouvons continuer sans relâche la mise en œuvre d'une solidarité qui semble une force inextinguible de l'espèce humaine. Elle est un vecteur permanent de l'évolution de l'Homme. Surtout, elle porte nos espoirs de survie dans un avenir incertain et elle est fondatrice d'échanges, de négociations, donc de paix.

Marie-Christine Delavergne

¹ Institut national de recherches archéologiques préventives.

COMPRENDRE LE GÉNOCIDÉ

La centralité mondiale de la question palestinienne

Le génocide en cours à Gaza, l'invasion du sud-Liban, (arrêtée pour combien de temps ?), la poursuite de la colonisation en Cisjordanie, ces tragédies témoignent toutes d'une volonté de domination des pays occidentaux sur une région stratégique à de multiples points de vue depuis des siècles. C'est, réellement, une guerre mondiale qui s'y déroule.



Le premier génocide télévisé de l'histoire de l'humanité se déroule depuis plus d'un an. L'impunité totale du génocidaire, un État surarmé par les puissances occidentales, est même défendue explicitement par ces « parrains » en vertu d'un pseudo « droit d'Israël à se défendre ». Au-delà de l'émotion, il nous faut comprendre et agir. L'émotion sans la compréhension conduit en effet, soit à des erreurs sur les responsabilités, soit au sentiment d'impuissance et à la tétanie. Or, en Palestine comme ailleurs, comprendre c'est d'abord contextualiser.

Le nœud stratégique moyen-oriental

Par son emplacement géographique, le Moyen-Orient en général et la Palestine en particulier, ont toujours constitué un nœud stratégique mondial, si ce n'est le nœud stratégique principal de notre planète. À l'intersection de trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie, cette région a toujours été un enjeu pour l'accès ou le contrôle aux/des flux commerciaux mondiaux. Les croisades par exemple, trop souvent réduites à leur discours de légitimation religieux, comportaient un axe essentiel de mainmise et de contrôle de ce nœud stratégique. Sur un temps plus court, celui de l'âge de la colonisation, cette région était occupée par la principale puissance coloniale de l'époque, la Grande-Bretagne. La puissance rivale, la France, ne cachait pas non plus ses prétentions dans la ré-

gion. Pour la Grande-Bretagne, contrôler la région c'était contrôler la « route des Indes », le lien avec cette colonie considérée comme le « joyau de la couronne » étant vital pour l'économie anglaise. Le percement du canal de Suez, qui fait passer le trajet de Bombay à Londres de 4 mois à 40 jours, ne fera que renforcer la lutte pour le contrôle de la région.

Le mouvement sioniste, à sa naissance, a très bien saisi cette importance stratégique. Les premiers congrès mondiaux sionistes insistent sur la nécessité de trouver un parrain. Des démarches sont faites auprès de toutes les grandes puissances de l'époque pour proposer l'instauration d'un État vassal juif au service des intérêts de ces puissances. Ces démarches proposent pêle-mêle de faire de cet État un « morceau d'Occident en Orient » ; un outil de « l'œuvre civilisatrice de la colonisation » ; un « Ulster » moyen-oriental.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, ces démarches sont vaines, la France et la Grande-Bretagne, encore au sommet de leur toute puissance coloniale, estimant pouvoir maîtriser directement la situation locale. Il faut attendre les craintes suscitées par la défaite des Dardanelles (décembre 1915 - janvier 1916) pour que les oreilles françaises et anglaises s'ouvrent aux sollicitations incessantes du mouvement sioniste. Cette défaite, qui a failli changer le sort de la Première Guerre mondiale, fait émerger en effet deux besoins urgents : le premier est celui d'une révolte arabe contre

l'Empire ottoman et l'on promettra, pour ce faire, un royaume arabe indépendant au Cherif Hussein de la Mecque ; le second est l'entrée en guerre des États-Unis et l'on promettra, pour ce faire, au mouvement sioniste le droit à un peuplement juif en échange de la mobilisation de toute son influence pour

Depuis les déclarations Balfour et Cambon, cet objectif de peuplement est cautionné par les grandes puissances. L'intégration de la déclaration Balfour dans le mandat donné par la SDN à la Grande-Bretagne permettait d'intégrer légalement cet objectif de peuplement progressif jusqu'à ce

tant par l'interdiction faite aux réfugiés palestiniens de rentrer chez eux et par le droit à tous les Juifs de la planète d'émigrer librement en Israël.

L'argument du 7 octobre

L'impunité du génocidaire israélien

est généralement justifiée par les « massacres » qui auraient été commis lors de l'offensive militaire palestinienne du 7 octobre. Il est encore trop tôt pour distinguer totalement et précisément ce qui relève de faits avérés et ce qui renvoie à de la propagande de guerre dans les discours sur cette journée. Cependant, quel que soit le résultat de ce nécessaire tri, la contextualisation historique du 7 octobre est incontournable pour qui veut comprendre. C'est justement à un renoncement à la compréhension auquel mènent aujourd'hui les multiples discours politiques et médiatiques présentant cette journée de manière décontextualisée. La séquence qui précède le 7 octobre est celle d'une disparition de la question palestinienne de l'agenda mondial, d'une colonisation illégale se poursuivant inexorablement, d'une ban-toustanisation de Gaza et de la Cisjordanie, d'un blocus implacable contre ces territoires, d'interventions mili-

obtenir la sortie de la neutralité des États-Unis. Au même moment, on promet donc la même terre à deux interlocuteurs différents. Comble de cynisme et de duplicité, dans le même temps également, la France et la Grande-Bretagne signent les accords secrets de Sykes-Picot, partageant comme un fromage la région entre ces deux puissances coloniales. Signe de la dimension stratégique de la région, la déclaration anglaise dite « Balfour » de 1917 promettant le peuplement juif au mouvement sioniste est précédée de quelques mois par la déclaration française dite « Cambon » promettant la même chose au même mouvement.

Les deux guerres mondiales démontrent la place centrale du pétrole puis du gaz dans la même séquence historique, où se découvrent les immenses potentialités en hydrocarbures de la région. Le nœud stratégique moyen-oriental n'en devient que plus important pendant les décennies de la guerre froide. Enfin, plus récemment, la remise

en cause du monde unipolaire par la percée économique de la Chine, la montée des économies émergentes, la création des BRICS puis leur élargissement, renforcent encore cette importance. Sans surprise, la région occupe une place centrale dans le vaste projet d'infrastructure des « nouvelles routes de la soie ».

La place manque pour détailler l'ampleur des enjeux du contrôle de la région. Les quelques éléments mentionnés suffisent cependant à comprendre que l'État d'Israël est depuis sa naissance un État vassal, gérant local des intérêts des puissances hégémoniques de chaque séquence historique. L'impunité dont bénéficie Tel-Aviv s'ancre dans cette fonction et ne s'arrêtera donc pas tant que l'opinion publique mondiale ne l'imposera pas par sa mobilisation.

Un génocide annoncé

Dès sa naissance le mouvement sioniste prône une colonisation de peuplement.

que la population juive devienne majoritaire, seul à partir duquel un référendum d'autodétermination est prévu. En témoignent de multiples déclarations d'officiels anglaises que nous reproduisons dans notre dernier livre¹.

Or, un tel objectif ne peut conduire qu'à une logique génocidaire. Toute colonisation de peuplement est en effet logiquement tendanciellement génocidaire. Ce qui fait que la tendance va plus ou moins loin dans la réalisation concrète du génocide, c'est tout simplement l'état du rapport de forces national mais également international. En Amérique du Nord, cet état des forces conduit à un génocide total ; en Algérie, il mène à la disparition de près de 30% de la population lors du demi-siècle qui succède à la conquête. Le génocide actuel en Palestine ne peut donc pas s'interpréter comme résultant de la folie d'un homme, aussi exécrationnel soit-il. Il est surdéterminé par la logique de peuplement, se concrè-

taires israéliennes à répétition, de la multiplication des accords dits d'Abraham isolant le peuple palestinien, etc.

Comme le soulignait déjà Marx, la violence des dominés ne peut se comprendre qu'en la reliant à la violence de la domination². En écho, Nelson Mandela explique : « C'est toujours l'opresseur, non l'opprimé, qui détermine la forme de lutte. Si l'opresseur utilise la violence, l'opprimé n'aura pas d'autre choix que de répondre par la violence. Dans notre cas, ce n'était qu'une forme de légitime défense³ ».

Saïd Bouamama

¹ Saïd Bouamama, Manuel stratégique de la Palestine et du Moyen-Orient, Investig'ation, Bruxelles, 2024.

² Karl Marx, La révolte des Cipayes, New-York Daily Tribune du 16 septembre 1857.

³ Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté, Medium, Paris, 1996, p. 647.

